Février 2025

# LES UNS & LES AUTRES

*Le journal au service du lien social*

N°01



Hospice général

## Une nouvelle loi sur l'aide sociale pleine de sens

01 ÉDITO Le mot de Christophe Girod

02 DOSSIER Une nouvelle loi sur l'aide sociale pleine de sens

09 ACTUALITÉ Permis S : recherche emploi désespérément

12 ACTUALITÉ Un message fort en peu de mots

14 RÉTRO-AGENDA Retour sur quelques événements

16 L'INVITÉ DU NUMÉRO Trt, une agence efficace à plein temps

20 RENCONTRE Au printemps de sa vie, il faut savoir saisir sa chance

22 RENCONTRE Aleksej : le couteau suisse biélorusse

24 FOCUS Proche aidance : le quotidien d'une mère dévouée

26 AU CŒUR DU DURABLE Les bons gestes en BD

28 À TRAVERS L'OBJECTIF Les deux ans du photographe Niels Ackermann à l'Hospice général




Photo : Nicolas Righetti



← Christophe Girod

## Chères lectrices, chers lecteurs,

C'est avec un immense plaisir que je vous présente le premier numéro du nouveau journal de l'Hospice général, *Les Uns et les Autres*. Ce projet a été conçu pour être un pont entre celles et ceux qui, de près ou de loin, contribuent à la mission de notre institution : collaboratrices et collaborateurs, bénéficiaires, partenaires, donatrices et donateurs, bénévoles et peut-être vous, qui vous trouvez devant cette page en ce moment.

Nous souhaitons faire de ce journal un espace d'information, d'échanges et de partage. Le sommaire est riche et les thématiques abordées variées, j'espère que chacune et chacun d'entre vous pourra se reconnaître dans une histoire ou s'intéresser à un sujet ou à un autre. Vous y découvrirez des témoignages inspirants, des reportages de nos actions sur le terrain, des éclairages sur des enjeux sociaux majeurs et, bien sûr, des actualités institutionnelles.

Ce premier numéro voit le jour dans un contexte de grands changements pour notre institution. Le nombre de bénéficiaires que nous accompagnons ne cesse d'augmenter, tout comme le nombre de collaboratrices et collaborateurs, signes des défis sociaux auxquels nous devons faire face. Par ailleurs, l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité (LASLP) marque un tournant dans la politique sociale du canton. Elle appelle à une adaptation constante et nous oblige à repenser certaines de nos pratiques, toujours avec pour priorité de mieux accompagner celles et ceux qui en ont besoin.

Les missions de l'Hospice général ne pourraient pas être poursuivies sans le soutien et l'engagement de nos précieux partenaires et donateurs, que je tiens à remercier chaleureusement. Grâce à vous, nous pouvons contribuer au mieux vivre ensemble à Genève.

Nous espérons que vous aurez du plaisir à lire les pages qui suivent et qu'elles vous permettront de découvrir ou de mieux connaître nos actions, mais surtout qu'elles contribueront à renforcer les liens entre nous, unis par la volonté de bâtir une société plus solidaire.

Bonne lecture à toutes et à tous,

**Christophe Girod**
**Directeur général de l'Hospice général**

DOSSIER

Texte : Delphine Bindschaedler

# Une nouvelle loi sur l'aide sociale pleine de sens

Nouvelle année, nouvelle législation ! La loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité (LASLP) est en vigueur depuis le 1er janvier 2025. Pour mieux la comprendre et saisir ses enjeux, nous sommes allés à la rencontre d'actrices et d'acteurs clés, issus à la fois du monde politique et du terrain. Nous avons échangé avec Thierry Apothéloz, conseiller d'État chargé du département de la cohésion sociale (DCS), avant de plonger dans le quotidien d'un centre d'action sociale, où collaboratrices, collaborateurs et bénéficiaires nous ont livré leurs témoignages.

## La nouvelle loi en bref

La loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité (LASLP), entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2025, remplace la loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (LIASI). Cette réforme, adoptée le 23 juin 2023, intervient 10 ans après la dernière révision du dispositif genevois d'aide sociale.

Cette loi offre un accompagnement centré sur l'insertion sociale et professionnelle auprès de personnes se trouvant momentanément dans une situation difficile. Elle est basée sur 3 piliers :

— **La simplification** – L'aide sociale est un droit, son accès est simplifié, avec un minimum d'exigences administratives.

— **Le projet d'accompagnement** – L'accompagnement social se base sur une évaluation globale qui permet de définir un projet au plus près des besoins de la personne suivie (logement, santé, formation, emploi, etc.).

— **La famille** – Un soutien particulier est apporté aux jeunes, aux familles et aux enfants.



Thierry Apothéloz ↑

Photo : Magali Girardin

## L'avis du magistrat

Thierry Apothéloz, conseiller d'État chargé du département de la cohésion sociale (DCS), nous dit tout sur la nouvelle loi.

### Pourquoi une nouvelle loi sur l'aide sociale ?

**Thierry Apothéloz (TA) :** La société évolue, ce qui rend essentielle l'adaptation des lois qui la régissent. La nouvelle loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité (LASLP) correspond aux besoins du terrain, des associations, des partenaires et surtout des bénéficiaires ! L'objectif principal de cette loi est de renforcer l'accompagnement pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle. De nouveaux outils, notamment en matière de formation, de logement ou de santé, vont permettre aux travailleuses sociales et travailleurs sociaux d'améliorer considérablement la prise en charge des bénéficiaires. À travers cette loi, je souhaite parvenir à enrayer l'engrenage de la précarité à Genève.

### Qu'est-ce qui vous tient le plus à cœur avec cette réforme de l'aide sociale ?

**TA :** Tous les axes de cette loi sont chers à mes yeux, mais je pense que l'un des points qui me tient le plus à cœur est le fait de pouvoir simplifier l'accès à l'aide sociale, en allégeant les procédures et la charge administrative. Cette simplification permettra aux personnes suivies d'être mieux accompagnées par les travailleuses sociales et travailleurs sociaux, les conseillères et conseillers en insertion professionnelle, les gestionnaires financiers et administratifs et les chargé-es d'accueil social, qui pourront consacrer davantage de temps à l'accompagnement.

La franchise sur le revenu est également un changement majeur. Celle-ci vise à encourager la prise ou la reprise d'un emploi, même à temps partiel. Auparavant, une personne qui travaillait à temps partiel ne gagnait rien de plus que le montant de l'aide sociale. Aujourd'hui, la personne suivie est « gagnante » en prenant un poste et ce, quel que soit son taux d'activité. L'encouragement à la prise d'emploi devient alors plus motivant. Cette mesure est également valable pour les apprentis jusqu'à 25 ans ; il faut d'ailleurs souligner que la loi met fortement l'accent sur le soutien apporté aux jeunes, aux familles et aux enfants.

## Quels résultats peut-on espérer avec la mise en œuvre ?

**TA :** La diminution de la durée de passage à l'Hospice général, c'est-à-dire un plus haut taux de personnes qui sortent de l'aide sociale et surtout de manière durable ainsi qu'une augmentation du retour à l'emploi grâce à une collaboration étroite avec les acteurs économiques et les partenaires.

Le but est aussi de tendre vers une plus grande indépendance des bénéficiaires. En effet, l'introduction de forfaits permettra aux personnes suivies d'être plus autonomes dans la gestion de leur budget.

Par ailleurs, avec la nouvelle loi, j'entends aussi lutter contre le non-recours. De nombreuses études montrent que près d'un tiers des personnes qui pourraient avoir droit à une aide sociale ne la demande pas. Les raisons sont variées : manque d'informations, complexité administrative, pression sociale, sentiment de honte, etc. Or, la lutte contre le non-recours revêt aussi un caractère préventif : un soutien et des interventions précoces permettent d'éviter la précarité à long terme. Autrement dit, plus on agit tôt, plus les mesures sont efficaces et moins les coûts sont élevés. Investir dans l'humain, c'est le meilleur moyen de réduire le recours à l'aide sociale, et donc les coûts que cela engendre.

## Quels sont les défis à venir ?

**TA :** Une des grandes préoccupations demeure l'insertion professionnelle et sociale et ce, pour toutes et tous. Je pense que le but ultime est que chacune et chacun trouve sa place dans la société et puisse y apporter sa contribution. L'accompagnement social proposé par l'Hospice général poursuit ce but, notamment grâce à la co-construction d'un projet individuel personnalisé en accord avec le parcours de vie de chaque personne. Rappelons-nous que c'est en créant des conditions de vie dignes et motivantes que cela fonctionne sur le long terme. C'est aussi cela la philosophie de cette nouvelle loi.

Un autre défi majeur est de faire face à l'augmentation des bénéficiaires de l'Action sociale notamment en lien avec le coût de la vie qui ne cesse d'augmenter, propulsant de plus en plus de personnes et de familles sous le seuil de la pauvreté. Par conséquent, la pression est aussi de plus en plus forte sur les travailleuses sociales et travailleurs sociaux et il faudra inévitablement de nouvelles ressources pour maintenir un accompagnement de qualité.

Une chose est certaine : l'objectif est commun et c'est ensemble que nous contribuerons au succès de cette nouvelle loi.

Photo : Niels Ackermann



# La nouvelle loi illustrée au centre d'action sociale de Trois-Chêne

Le projet pilote mis en œuvre durant deux ans au centre d'action sociale de Trois-Chêne consistait à introduire trois nouveaux forfaits (administratif, enfants et intégration) dans le versement de l'aide financière aux bénéficiaires, tout en maintenant le remboursement de certains frais spécifiques. D'autre part, l'évaluation du droit financier était effectuée tous les six mois, déchargeant ainsi les bénéficiaires de l'obligation de présenter des justificatifs chaque mois tout en bénéficiant d'un accompagnement social adapté à leurs besoins. Le but était de renforcer l'autonomie des personnes dans leur gestion administrative et financière et de mettre l'accent sur l'accompagnement social pour une meilleure intégration sociale et professionnelle et en vue de leur indépendance financière.

← ↓ Depuis le centre d'action sociale de Trois-Chêne

Photo : Niels Ackermann



Nous sommes allés à la rencontre de la famille de Xavier, bénéficiaire au centre d'action sociale (CAS) de Trois-Chêne depuis deux ans et participant au pilote. Des retours variés et riches qui nous éclairent sur l'évaluation de ce dispositif pour une famille avec deux enfants en bas âge.

En février 2022, Xavier et sa famille frappent à la porte du centre d'action sociale de Trois-Chêne, à Chêne-Bourg. Ce sont des problèmes de santé et la fin des allocations pour perte de gain (APG) qui conduisent ce père de famille à solliciter de l'aide.

En mars 2022, peu après leur arrivée, l'équipe du CAS a annoncé aux parents la mise en place d'un projet pilote visant à tester certaines dispositions de la nouvelle loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité (LASLP). Rapidement, ils décident de rejoindre le pilote, la participation s'effectuant sur une base volontaire.

Dès le début, le couple s'est senti bien encadré. Les informations concernant la nouvelle loi leur ont été communiquées par leur assistante sociale, qui leur a expliqué les changements, le déroulement du projet pilote et le calendrier d'application. « Cela s'est déroulé en toute simplicité. Je pense avoir bien compris les intentions et les motivations officielles à l'origine du projet », explique Xavier. Cette transparence, maintenue grâce à une communication fluide avec leur assistante sociale, leur a permis de traverser la phase pilote en toute simplicité et avec sérénité.

Pour cette famille, les principales difficultés liées à la mise en place des nouvelles dispositions proviennent des ajustements financiers qu'elle a dû faire. En effet, avec l'introduction de forfaits, Xavier a dû procéder à des provisions sur un compte bancaire séparé pour certaines dépenses « extraordinaires », qui étaient précédemment prises en charge directement par l'Hospice général, au cas par cas, et sur présentation de justificatifs. « Dans notre situation, les forfaits sont insuffisants pour couvrir certains frais, il nous a donc fallu revoir notre budget ».[1]

Concernant la question des bénéfices de la nouvelle loi pour leur situation personnelle, Xavier et son épouse se montrent sceptiques. Ils ont le sentiment que « la loi risque d'offrir moins de souplesse en termes de gestion financière qu'auparavant car elle implique de revoir le budget et de penser sur le long terme » explique Xavier. Le couple n'est pas convaincu par la nouvelle loi, mais reconnaît l'accompagnement précieux et clair fourni par l'équipe du CAS.

Malgré les défis, cette expérience leur a permis d'anticiper les ajustements nécessaires et de mieux se préparer à l'application de la nouvelle loi. Aujourd'hui, seulement un mois après l'entrée en vigueur de la LASLP, Xavier se sent à l'aise avec les changements et les nouvelles manières de fonctionner, franchissant ainsi un pas important vers l'autonomie.

[1] Le forfait dont parle Xavier sert à couvrir les frais administratifs et certaines primes d'assurance. Il est de 40 francs pour une personne seule et de 15 francs pour une personne majeure supplémentaire composant le groupe familial. Le forfait s'élève donc à 55 francs par mois pour la famille de Xavier, ce qui peut être insuffisant s'il faut régler l'assurance RC et refaire les pièces d'identité de la famille au même moment. Le but de ces forfaits est d'amener la personne à anticiper et de penser à un budget global dans le but de renforcer son autonomie, l'objectif étant d'équilibrer les dépenses sur l'année.





La loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité (LASLP) implique un réel changement de paradigme pour les travailleuses sociales et travailleurs sociaux de l'Hospice général. En effet, la manière dont sont distribuées les prestations financières ainsi que les notions de confiance et de contrôle en lien avec les personnes suivies sont passablement modifiées. Ce projet impacte l'ensemble des personnes travaillant dans les centres d'action sociale, tant en termes de posture professionnelle que de gestion opérationnelle.

Trois collaborateurs du CAS de Trois-Chêne (une assistante sociale, un gestionnaire financier et administratif et une chargée d'accueil social) nous expliquent comment cela a modifié leur métier au quotidien.

## ↓ ↘ Axmed Cabdulqaadir Cumar, Laurence Coquillot et Elena Barel





Photos : Eric Roset

### Quels ont été les défis lors de la mise en place des dispositions testées ?

**Laurence Coquillot (LC), assistante sociale :** Le premier défi a été de s'approprier l'esprit de la loi et les enjeux de société et politique qu'elle représente.

**Axmed Cabdulqaadir Cumar (ACC), gestionnaire administratif et financier :** Le challenge a été de communiquer les nouveautés aux participants et de leur faire prendre conscience des effets de ces changements. En théorie, c'était simple, on connaissait notre discours. Mais, en pratique, avec des situations diverses et variées, c'était plus compliqué.

**Elena Barel (EB), chargée d'accueil social :** À la réception, la première difficulté a été d'identifier les personnes qui faisaient partie du projet[2], mais ceci a finalement eu peu d'incidence sur notre quotidien.

### Qu'est-ce qui a changé dans votre métier au quotidien ?

**LC :** Comme évoqué par Axmed, nous avons consacré beaucoup de temps à expliquer les changements, notamment lors des premiers rendez-vous qui ont suivi la mise en place de ce projet. Nous avons passé du temps à faire de la prévention sur le budget. D'ailleurs, les personnes se sont senties plus responsables de leur situation et de leur budget.

**ACC :** Comme j'ai pris mes fonctions au début du projet pilote, j'ai été formé sur le nouveau et l'ancien modèle en même temps. Confronter ces deux visions m'a permis de comprendre le pourquoi de la nouvelle loi et sa plus-value. Grâce aux changements, j'ai

[2] Pour rappel, le projet pilote s'effectuait sur une base volontaire.

un meilleur contact avec les bénéficiaires avec davantage de dialogue. Il ne s'agit plus d'un banal échange de documents et de vérifications, mais d'un travail de fond sur des problématiques ciblées.

**EB :** Au début, il n'y a pas eu de grand changement. Mais au fur et à mesure que les personnes adhéraient au projet, j'ai constaté un léger allègement de la charge de travail. Nous avions moins de documents à traiter au guichet et par email, ce qui nous a permis d'absorber la hausse des nouvelles situations. Les questions portaient davantage sur le projet et étaient différentes de celles qu'on recevait habituellement.

## Êtes-vous plus confiants quant à la mise en œuvre de la loi avec cette période test ?

**LC :** Oui, le fait d'avoir désormais deux années de recul et de constater que peu de situations ont souffert de ce changement me conforte sur les bénéfices de cette loi.

**ACC :** Oui, même si je sais que le chemin est encore long. Le projet pilote nous a permis de voir venir les choses. Je suis persuadé que, sur le long terme, tout le monde sera gagnant.

**EB :** Oui, assurément. Ces quelques mois nous ont permis de relever les difficultés, de les résoudre et de balayer nos craintes.

## Comment ont réagi les participants au pilote ?

**LC :** Nous avons eu des retours positifs, mais aussi des craintes de leur part car c'est un changement de relation de l'institution envers les bénéficiaires. Il a fallu du temps pour que ce changement se fasse et ce n'est pas encore le cas pour tous, certains aiment garder leurs habitudes. Il s'agit là de faire preuve d'empathie, de donner à nouveau des explications et de créer un lien de confiance dans la durée.

**ACC :** À l'annonce du projet pilote, nous avons assisté à toutes sortes de réactions. Certaines personnes ont refusé de participer, mais il s'agit d'une minorité. D'autres ont tout de suite adhéré au projet et ont été ravies de pouvoir tester certaines dispositions avant l'heure, notamment celles qui visent à simplifier l'administratif.

**EB :** Nous avons reçu beaucoup de questions, mais globalement j'ai l'impression que les communications ont été bien comprises et bien reçues.

## Quelle est votre plus grande fierté avec ce pilote ?

**LC :** Que les personnes suivies nous disent qu'elles se sentent considérées en tant que citoyen ou citoyenne et fières de participer à cette expérience. Que l'institution porte un regard plus humain sur elles et qu'elle les reconnaisse dans ce qu'elles sont et avec leurs compétences.

**ACC :** Que l'on puisse redonner de la dignité aux personnes suivies, leur montrer qu'on leur fait confiance sans devoir tout vérifier systématiquement. Je suis travailleur social, pas policier [rires]. Je suis fier de cette nouvelle vision portée par l'institution.

**EB :** Je suis ravie d'avoir pu faire partie de ce projet en tant qu'ambassadrice, d'avoir été entendue et d'avoir pu rassurer mes collègues grâce à mon expérience. Je suis fière de travailler au sein d'une équipe où l'on cherche toujours à innover et à faire mieux.

## Quels sont les principaux enseignements que vous en retirez ?

**LC :** C'est une expérience riche, aussi bien individuelle que d'équipe. Il a fallu s'adapter sans cesse, faire preuve de créativité et avancer malgré des doutes sporadiques.

**ACC :** Que lorsqu'on témoigne de la confiance envers les bénéficiaires, ils s'ouvrent davantage. Une fois la confiance gagnée, le dialogue se met en place et c'est là que le vrai travail commence.

**EB :** Ce projet m'a permis d'échanger davantage avec mes collègues et, de ce fait, d'avoir une meilleure compréhension de leur travail, ce qui a donné encore plus de sens à mon activité. Aujourd'hui, je me sens rechargée, utile et plus motivée que jamais.

## Cette loi en un mot ?

**LC :** Plutôt cinq pour ma part [sourire]. Adaptation/politique sociale sensée/humanité.

**ACC :** Trois pour moi ! Humain au centre.

**EB :** simplification, autonomie et confiance.

← Lien vers l'espace dédié à la loi



ACTUALITÉ

Texte : Bernard Manguin
Photos : Magali Girardin

# Permis S : recherche emploi désespérément

En presque trois ans, Genève a accueilli plus de 6'500 personnes réfugiées d'Ukraine, selon un quota de 5,8 % attribué au canton par la Confédération. Si certaines sont reparties, 3'750 sont à ce jour dans le dispositif de l'Aide aux migrants de l'Hospice général et la moitié d'entre elles sont en âge de travailler. Au fur et à mesure que le conflit s'enlise, ils et elles cherchent à reconstruire leur vie ici. Un long chemin qui passe par la socialisation, l'apprentissage du français, la recherche d'un logement et d'un travail.

C'est aujourd'hui sur l'emploi que se focalisent toutes les attentes. À Berne, on s'alarme du faible niveau d'intégration professionnelle de ces personnes et la pression augmente sur les cantons pour inciter cette population à travailler. Qu'en est-il vraiment à Genève et quelles sont les difficultés qui freinent l'accès au marché de l'emploi ? Nous avons posé ces questions à Amélie Cittadini, cheffe du service accompagnement individuel et intégration sociale, responsable des permis S.

## Encourager les personnes titulaires d'un permis S à trouver un travail, n'est-ce pas une priorité à Genève ?

**Amélie Cittadini (AC) :** Si évidemment, mais au début nous ne savions pas si ces personnes avaient l'intention de rester à Genève ou envisageaient un retour au pays. Nous leur proposions toutefois des cours de français dès leur arrivée. Durant la première année, toutes les forces de l'Hospice général ont été mobilisées pour accueillir et héberger ces personnes dans un contexte de pénurie chronique du logement[1]. Il a fallu se réorganiser entièrement et engager massivement du personnel pour assurer nos missions. Nous avons ensuite construit progressivement un dispositif d'insertion professionnelle. Une fois que les personnes avaient atteint un certain niveau de français, celles-ci étaient accompagnées par un conseiller ou par l'office cantonal de l'emploi (OCE). Il faut aussi noter que le permis qui leur est délivré est toujours provisoire, ce qui ne les aide pas à se projeter.

## Le permis S donne pourtant le droit d'exercer une activité lucrative ?

**AC :** Oui, mais à condition d'obtenir une autorisation de l'office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT) à Genève. Et cela peut prendre un certain temps : une entreprise qui souhaite engager une personne titulaire d'un permis S doit demander une autorisation à l'office cantonal de la population et des migrations (OCPM), qui la transmet ensuite à l'OCIRT pour vérifier si les conditions de travail et de rémunération usuelles sont respectées, et cela même pour un stage. Même si le but de lutter contre la sous-enchère salariale est louable, certaines personnes n'ont pas pu être engagées en raison de la durée de cette procédure. Les délais devraient heureusement se raccourcir.

## Comment expliquer un taux d'emploi moyen des permis S de 14 % à Genève contre 28 % dans le reste du pays ?

**AC :** Le taux d'emploi est bas mais il ne stagne pas. En un an, il est passé de 9,9 % à 14 % à Genève. Certains cantons ont peut-être rapidement mis en place un système d'incitation financière ou de sanctions pour inciter des personnes à travailler. À Genève, nous avons privilégié l'encouragement vers l'emploi. Genève a aussi un taux de chômage plus élevé que d'autres cantons. Mais il existe surtout jusqu'ici de nombreux freins.

## Quels sont ces freins ?

**AC :** L'accès au marché de l'emploi est encore freiné par le caractère provisoire de la situation. 70 % sont des femmes, certaines avec des enfants en bas âge et les solutions de garde manquent. La reconnaissance des diplômes reste compliquée, mais c'est surtout la maîtrise de la langue[2] qui constitue le principal obstacle dans un canton qui n'offre que très peu d'emplois dans les secteurs primaire et secondaire.

## Mais il y a aussi des raisons de se réjouir ?

**AC :** Oui ! Cette population est très volontaire et bien formée : 40 % ont un niveau universitaire avec des profils proches de ceux qui sont recherchés dans notre économie. Grâce à la mise en place d'un plan d'action cantonal, nous travaillons désormais avec l'OCE, la Fédération des entreprises romandes (FER), la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) et de nombreux partenaires pour mettre en place des formations, des stages et créer des contacts avec les entreprises pour accélérer la prise d'emploi. C'est un travail de fond auprès des entreprises pour les convaincre de la qualité des profils proposés et leur faire prendre conscience de leur responsabilité sociale.

[1] 2'500 places ont été créées en deux ans en recourant notamment à la transformation de bureaux.

[2] À ce jour, un quart a acquis le niveau intermédiaire B1.

↓ Amélie Cittadini



# Reprendre sa vie en main et retrouver l'estime de soi

**Olena était économiste dans une banque, Sergii enseignait les langues et avait ouvert sa propre école. Deux destins bouleversés par la guerre, uniques mais si proches dans leur chemin de reconstruction vers une nouvelle vie à Genève. Leur but : travailler, devenir autonomes financièrement et trouver leur place parmi nous.**

Arrivés du centre d'enregistrement de Boudry, ils ont été provisoirement hébergés à Palexpo avant d'être logés - dans une famille d'abord - en appartement ensuite pour elle et dans un centre collectif pour lui en attendant de pouvoir rejoindre sa famille. Leur première année d'exil, ils l'évoquent pudiquement. Elle fut vécue péniblement, dans un provisoire qui dure, physiquement présents mais l'esprit entièrement pris par la guerre. « Pendant toute la première année ici, je passais tout mon temps sur mon téléphone » explique Olena. De même, Sergii vivait « comme en apnée des heures durant, les yeux rivés sur les nouvelles diffusées en continu. J'ai dû supprimer l'application pour pouvoir enfin respirer et me tourner vers l'avenir ».

Couper les ponts avec le passé a été un acte essentiel pour s'ouvrir à leur nouvel environnement, pouvoir créer des liens et envisager progressivement un futur. Cela ne s'est pas fait d'un coup pour Olena, qui a traversé une période de dépression, ce qu'elle explique avec un peu de gêne. Mais grâce aux rencontres, à tout un réseau qui s'est peu à peu organisé, elle est arrivée à être plus sereine : « On m'a beaucoup aidée et aujourd'hui je suis fière de pouvoir me reconstruire en offrant aussi quelque chose en retour. Je participe à des concerts de danse et de chants ukrainiens, je donne des cours de nutrition dans une association d'aide ukrainienne et m'occupe occasionnellement de la caisse d'un club de basket ».

Le reste du temps, elle exerce son français. C'est d'ailleurs la langue qu'elle cite comme la principale difficulté rencontrée dans son parcours : un long apprentissage qui retarde la possibilité de s'émanciper. Un obstacle qu'elle est en passe de franchir : Olena suit aujourd'hui une mesure d'insertion professionnelle dans le but de trouver rapidement un emploi. Le travail est pour elle le moyen de se sentir enfin libre et de reprendre en main sa vie qui, « c'est décidé et clair depuis un an dans ma tête : je veux la vivre ici ».

Sergii, lui, s'est heurté à la difficulté de faire reconnaître ses diplômes. L'expérience n'entrant pas en ligne de compte, il faut passer par des évaluations et faire valider des crédits. En revanche, ses facilités linguistiques lui ont rapidement ouvert des portes et la volonté de s'en sortir lui a permis de décrocher un poste d'enseignant-traducteur en contrat à durée déterminée à IPT, une fondation spécialisée dans l'insertion professionnelle ; un travail qui lui redonne l'estime de soi « je suis fier de devenir indépendant financièrement, d'offrir en retour quelque chose à ce pays qui nous donne tant et de pouvoir dire à ma fille que je travaille, que nous allons vivre sous le même toit et commencer à suivre notre propre chemin à Genève ».

Olena →



Sergii →



ACTUALITÉ

Texte : Anne Turrettini
Photo : Nicolas Righetti

# Un message fort en peu de mots

C'est avec le slogan **#çapeutarriver** que l'Hospice général a lancé en 2021 sa première campagne de communication grand public en vue de déstigmatiser les personnes faisant recours à l'aide sociale. La troisième saison de cette campagne, déployée pendant deux semaines en octobre dernier dans l'espace public, s'est resserrée autour du thème de la lutte contre le non-recours à l'aide sociale avec un seul message : **« L'aide sociale est un droit »**. Explications.

↓ Notre campagne à la gare de Cornavin




Les temps changent. Il aurait en effet été difficilement imaginable, il y a quelques années, que notre institution s'affiche dans l'espace public. Les mentalités évoluent et en rendant visible la fragilité de la situation économique de tout un chacun, la crise du COVID a donné un coup d'accélérateur à cette évolution.

De nombreuses études menées dans différents pays, y compris en Suisse, montrent que 25 à 30 % des personnes qui pourraient avoir droit à l'aide sociale y renoncent. Les raisons sont multiples : méconnaissance du système social, sentiment de honte, hantise, voire phobie administrative, etc. Or, dans le domaine social comme dans celui de la santé, la prévention joue un rôle de garde-fou essentiel : elle évite qu'une situation délicate ne s'aggrave. Cela constitue un bénéfice évident pour la personne concernée, mais aussi pour la société, car alors les moyens déployés à la résolution des problèmes sont moindres.

Ce qui était passé sous silence il y a quelques années encore a donc émergé dans les discours, les intentions et les actions. La prévention et la lutte contre le non-recours figurent[1] en toutes lettres dans la loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité (LASLP), entrée en vigueur au début de l'année, comme dans le contrat de prestations 2023-2026[2] entre la République et canton de Genève et notre institution. La campagne de communication 2024 s'inscrit d'ailleurs dans d'autres actions de prévention et d'information sociale comme les permanences hors murs menées par des centres d'action sociale en collaboration avec des communes, la participation à la création du Bureau d'information sociale (BIS) ou au dispositif DOMOS[3] avec des partenaires.

## Une seule affirmation, trois visages

Le message central de notre campagne, « L'aide sociale est un droit », figurait au premier plan des affiches placardées sur des panneaux d'affichage et sur des véhicules TPG. Il était porté par les visages partiellement cachés de deux femmes et un homme, Clem, Marilou et Fred[4], tous trois collaborateurs de notre institution. La partie invisible de leur visage leur assure un certain anonymat, mais a aussi été voulue pour susciter l'attention et peut-être faire écho dans l'esprit du passant avec un autre visage familier.

Les affiches ont également été déployées en format digital dans les bureaux de poste genevois, dans les centres commerciaux ainsi que sur les réseaux sociaux. La campagne s'adressait avant tout aux personnes en difficulté et à leur entourage. Nous avons opté pour un message direct et incitatif. Le numéro d'une hotline figurait sur les visuels ainsi qu'un QR code renvoyant sur le site **capeutarriver.hospicegeneral.ch** mis à jour avec des informations pratiques en différentes langues (albanais, anglais, arabe, espagnol, italien et portugais). Un flyer distribué dans plus de 150 lieux (bibliothèques, associations, services publics, etc.) complète l'arsenal d'information. Enfin, une table ronde sur la lutte contre le non-recours et la LASLP s'est tenue sur Léman Bleu le 24 novembre dernier. Espérons que cette campagne, saluée par des partenaires de l'institution, ait atteint son public cible.

← Lien vers l'émission de Léman Bleu

← Lien vers le site de la campagne

[1] Art. 1, 8, 9 et 12

[2] Art. 4

[3] Le dispositif DOMOS vient en aide aux locataires ayant des difficultés financières passagères.

[4] Prénoms d'emprunt

## La question du numéro

### Ai-je droit à l'aide sociale ?

Le plus simple est de vous rendre dans le centre d'action sociale le plus proche de chez vous avec votre pièce d'identité.

**Trouvez votre centre →**

À votre arrivée, un ou une chargée d'accueil social vous recevra et vous orientera en fonction de votre situation.

La calculette en ligne est aussi un précieux outil qui peut vous donner une première idée de votre droit aux prestations sociales.

**Pour y accéder →**

Au-delà des prestations financières, de nombreuses personnes nous consultent pour un accompagnement social, pour des questions administratives ou dans le but de participer à divers ateliers. L'atelier « gestion administrative » est par exemple gratuit et ouvert à toute personne, qu'elle soit suivie par l'Hospice général ou non.

# Retour sur quelques événements

14.09.24

Photo : Hospice général




## 1 an du BIS

Après une première phase mobile mise en place durant le COVID, le Bureau d'information sociale (BIS) s'est installé de manière pérenne au 3, boulevard d'Yvoy en septembre 2023. Ce premier anniversaire était l'occasion de dresser un bilan de ce projet original, innovant et multipartite.

22-24.10.24

Photo : Ariane Catton Balabeau



## Spectacle « Je suis là »

Avec son projet « Tapis Rouge », le théâtre Am Stram Gram facilite l'accès à la culture pour les jeunes. Le spectacle « Je suis là », dans lequel jouent des jeunes migrants, a rencontré un vif succès avec 4 représentations qui affichaient complet.

13-22.11.24

Photo : Hospice général



## Opération « Donne une seconde vie à ton jouet »

14 succursales Migros ont récolté jouets et livres en bon état pour les offrir aux enfants des bénéficiaires de l'institution pour Noël. Les collaboratrices et collaborateurs de l'Hospice général ont également pris part à l'opération en apportant leur aide dans le tri et la logistique du projet.

30.11.24

Photo : Nicolas Righetti



## Noël des enfants

La traditionnelle fête des enfants au Cirque de Noël s'est déroulée le 30 novembre 2024 à Plainpalais avec pas moins de 1'000 invités. Cette fête a réuni les bénéficiaires, les collaboratrices et collaborateurs de l'institution et leurs enfants. Un joli moment de partage et de rires avec le Père Noël et ses rennes.

07-08.12.24

Photo : Hospice général




## Course de l'Escalade

Depuis de nombreuses années, notre institution est partenaire de la mythique Course de l'Escalade. Cette année, plus de 250 bénéficiaires, collaboratrices et collaborateurs y ont participé et 68 personnes suivies par nos services ont œuvré en tant que volontaires au bon déroulement de cette manifestation.

06.01.25

Photo : Hospice général



## Ouverture du centre Arve 1

Le nouveau centre d'hébergement situé à la route des Jeunes 3 a ouvert ses portes fin 2024. Ses premiers résidents, majoritairement des familles, se sont installés début janvier. Arve 2, bâtiment adjacent à ce centre, ouvrira quant à lui au deuxième trimestre 2025.

L'INVITÉ DU NUMÉRO

Texte : François Chamorel
Photos : Magali Girardin

# Trt, une agence efficace à plein temps

↓ Jessica Chauvet et Mathieu Grivel de l'agence trt



Partenaire incontournable de la réinsertion professionnelle des personnes momentanément à l'aide sociale, l'agence trt offre une passerelle sûre entre le monde institutionnel et celui des entreprises.

## Quelles sont les particularités de l'agence trt en tant qu'agence de placement ?

**Mathieu Grivel (MG) :** Nous privilégions le partenariat avec d'autres agences plutôt que la concurrence. Nous nous concentrons sur les bénéficiaires de l'aide sociale, en leur offrant des solutions adaptées à leur profil. L'idée est de parler le même langage que les recruteurs pour mieux les intégrer en entreprise.

**Jessica Chauvet (JC) :** Nous ne mettons pas en avant le côté social, mais les compétences du candidat. Nous collaborons avec d'autres agences et leur proposons même nos candidats, en veillant à leur offrir des opportunités rapides.

**MG :** Nous utilisons nos autorisations de placement, en tant qu'agence, pour démêler une situation et pour permettre à la personne de se faire engager, à la suite d'un stage d'insertion, au moins en temporaire si ce n'est pas le bon moment en termes de budget pour l'entreprise.

**JC :** La différence majeure est que nous partons des compétences du candidat et cherchons l'entreprise qui pourrait en bénéficier, contrairement aux agences traditionnelles qui cherchent le candidat pour un profil déjà défini par l'entreprise.

**MG :** Nous nous focalisons sur les candidats, tandis que d'autres agences sont centrées sur l'entreprise. Nous utilisons divers moyens, y compris les réseaux et les annonces, pour trouver des opportunités.

## Combien de personnes passent par votre agence chaque année et sur quels critères sont-elles choisies ?

**MG :** Nous accompagnons 600 personnes issues de l'aide sociale par an. L'attitude est déterminante pour leur sélection. Même ceux considérés comme étant éloignés de l'emploi peuvent être de bons candidats s'ils sont motivés.

**JC :** Un candidat qui vient d'arriver à l'aide sociale peut avoir des problématiques sociales à régler avant de pouvoir se mobiliser pour l'emploi.

**MG :** Ce sont les conseillers en insertion professionnelle et les assistants sociaux qui sont attentifs à accélérer les démarches lorsqu'ils estiment les personnes prêtes à tenter l'expérience trt.

## Quel est le taux de réussite ?

**JC :** Le taux de reclassement est de 45 à 50 %. Dans ces statistiques, on ne compte que les personnes ayant décroché au moins un 50 % avec un contrat à durée déterminée (CDD) de plus de 6 mois ou un contrat à durée indéterminée (CDI).

Dans les autres 50 %, il y a tout de même des situations intéressantes, par exemple des CDD de quelques mois ou des stages qui sont autant d'expériences pouvant figurer à nouveau sur un CV. Pour une personne qui n'avait plus travaillé depuis 10 ans, un CDD de 2 mois à temps plein reste une énorme avancée et entrouvre de nouvelles portes.

**MG :** Nous comptabilisons uniquement les réinsertions pérennes dans nos statistiques.

## Y a-t-il beaucoup de personnes qui arrêtent en cours de mesure ?

**JC :** De moins en moins. Cela peut être pour des raisons sociales, indépendantes de la volonté du candidat. La plus grande problématique concerne les gardes d'enfants. Récemment, nous avons eu une dame qui devait commencer à travailler à 6h du matin. Mais à cette heure-là, il n'a pas été possible de trouver une solution de garde.

**MG :** Il arrive également que l'on constate la nécessité pour le candidat de suivre une petite formation ou d'effectuer un stage. En général, ce sont les entreprises qui nous donnent ce feedback. À ce moment-là, le service d'insertion professionnelle peut intervenir pour proposer une mesure complémentaire.

## Quels sont les ingrédients de votre réussite ?

**JC :** La motivation des candidats. Il y a également ces contacts que nous entretenons avec les entreprises, au travers desquels nous présentons des candidats que nous connaissons bien, dont nous pouvons parler avec justesse.

**MG :** On dit que l'âge n'est pas un frein… on n'est pas naïf non plus, mais il n'empêche que toutes les populations que nous accompagnons ont un frein (que ce soit la langue, le fait d'être considéré comme trop âgé ou trop jeune, d'être issu de la migration, etc.). Mais elles ont pourtant le même ratio de réussite ! C'est pour cela qu'il est si important pour nous de parler avec l'entreprise et de leur expliquer ce qu'ils ont à gagner à engager la personne. On doit faciliter le contact et défendre le dossier.

## À quelle fréquence recevez-vous les candidats ?

**MG :** En général, une fois par semaine ou tous les 10 jours. Dans l'intervalle, ils ont des démarches à entreprendre et ils peuvent bien entendu nous solliciter à tout moment pour toute aide qu'ils jugent nécessaire.

## En quoi le monde des entreprises peut-il être intéressé par les candidats de trt ?

**JC :** Les entreprises recherchent avant tout des compétences. Nous connaissons bien nos candidats et pouvons garantir leur potentiel, leur disponibilité et leur aptitude à occuper un poste rapidement. On peut organiser une journée d'essai, une semaine voire un mois d'essai pour convaincre. Ce sont des conditions très confortables pour les entreprises.

**MG :** Les aides financières comme les allocations de retour en emploi (ARE) peuvent être intéressantes si un complément de formation est nécessaire. Mais la véritable valeur réside dans les compétences des candidats.

← Lien vers le site de l'agence

Contact :

Fondation Agence-trt
16, rue des Gares
Case postale 2119
1211 Genève 2

022 707 70 40
info@agence-trt.ch

## Bio express

**Mathieu Grivel**
Psychologue du travail et spécialiste en recrutement, il a travaillé durant 10 ans au sein d'une agence de placement spécialisée dans le secteur tertiaire. Il est conseiller en placement au sein de l'agence trt depuis 2015 et directeur de l'agence depuis 2022.



**Jessica Chauvet**
Au bénéfice d'une formation RH-assistanat de direction et en psychologie, elle a plus de 15 ans d'expérience en recrutement. Elle rejoint l'agence trt en 2018 et devient team leader de l'équipe des conseillers en placement en 2022.





RENCONTRE

# Rencontre avec deux collaborateurs de l'Hospice général autrefois bénéficiaires

Persuadé que c'est grâce à la complémentarité des profils de ses collaboratrices et collaborateurs que des solutions innovantes peuvent émerger, l'Hospice général soutient la diversité dans ses processus de recrutement et s'efforce d'être un employeur socialement responsable. Deux collaborateurs, deux parcours remarquables. Découvrez les destins d'Isa et d'Aleksej.

**« Aujourd'hui, je suis de l'autre côté et c'est un honneur de travailler pour une institution qui m'a énormément aidé. »**
**— Isa**

**« J'ai un attachement particulier à l'Hospice général qui m'a beaucoup donné. Ça me fait plaisir de pouvoir donner en retour. »**
**— Aleksej**

RENCONTRE

Texte : Anne Turrettini
Photos : Nicolas Righetti

# Au printemps de sa vie, il faut savoir saisir sa chance

Dans son pays natal, l'Afghanistan, Isa est allé à l'école jusqu'à l'âge de 14 ans. En dépit de ce bagage académique modeste, il a accompli un parcours remarquable en Suisse où il est arrivé à l'âge de 20 ans. Avec un CFC d'employé de commerce en poche, il travaille comme commis administratif à l'Aide aux migrants. Isa est de nature modeste, mais cela ne l'empêche pas d'être très populaire parmi ses collègues comme en témoignent les accolades et mots gentils échangés avec les personnes que nous rencontrons dans les couloirs du centre administratif de Louis-Casaï.

Isa ↓



## Pouvez-vous me parler de votre arrivée en Suisse ?

**Isa :** Ma famille et moi avons quitté l'Afghanistan quand j'avais 15 ans pour nous installer en Iran. Comme nous n'avions pas de permis de séjour, je ne pouvais pas aller à l'école. Je travaillais dans les jardins ou les restaurants et je suivais des cours d'anglais le soir. Sans statut légal, je n'avais pas d'avenir en Iran. J'ai décidé de venir en Suisse parce que c'est un pays neutre et qui respecte les droits de l'homme. Je suis parti en octobre 2015. Le voyage a duré 15 jours. Je savais que je ne devais pas déposer de demande d'asile en chemin. Je suis arrivé au centre fédéral pour requérants d'asile (CFA) de Kreuzlingen et j'ai été attribué au canton de Genève. Je n'ai pas eu tout de suite accès aux cours de français de l'Hospice général, alors j'ai saisi toutes les autres opportunités : j'ai fréquenté les bibliothèques, les cours de français donnés à la Roseraie et dans les parcs. J'ai ensuite pu me rendre au centre de formation de l'Hospice général (CEFED) où j'ai intégré une classe de niveau intermédiaire. J'ai eu par la suite la possibilité de faire plusieurs stages, en commençant par 6 mois au CEFED à la réception.

## Vous avez donc très vite eu une expérience professionnelle ?

**Isa :** Oui, en effet ! J'ai été très bien accompagné par mon assistante sociale. Après ma première expérience au CEFED, j'ai fait un stage au Centre social protestant puis à Genèveroule. Toutes ces expériences m'ont permis de comprendre comment fonctionne le marché du travail genevois. J'ai enchaîné avec un certificat fédéral de capacité (CFC) d'employé de commerce en dual, avec deux jours à l'école et trois jours en entreprise chez DGM Veron Grauer SA. Ma bourse d'étudiant et mon salaire d'apprenti m'ont permis de devenir financièrement indépendant de l'Hospice général. En 2020, j'ai pu faire une demande de permis B et j'ai obtenu une décision favorable en 2021.

## Vous êtes arrivé en Suisse avec peu d'années de scolarité derrière vous. Quel est le secret de votre réussite ?

**Isa :** Le simple fait de suivre des cours d'anglais en Iran m'a permis de rester connecté à un processus d'apprentissage. J'ai toujours tiré le maximum du minimum dont je disposais. Mais surtout, je me suis beaucoup investi dans mes études. Ces années ont été très stressantes : je ne savais pas si j'allais décrocher mon CFC et mon avenir en Suisse était toujours incertain car j'avais un permis F admission provisoire. J'ai été très soutenu par mes enseignants et l'équipe de DGM Veron Grauer SA. Je dis toujours que pour tracer sa route telle qu'on l'a imaginée, il faut de la patience et beaucoup travailler, mais c'est faisable. Au printemps de sa vie, il faut savoir saisir sa chance.

## Vous travaillez aujourd'hui comme commis administratif à l'Aide aux migrants. Quel regard portez-vous sur votre travail ?

**Isa :** Je croise parfois les collègues qui m'ont si bien accueilli lorsque je suis arrivé à Genève comme requérant d'asile, cela me touche beaucoup. Aujourd'hui, je suis « de l'autre côté » et c'est un honneur de travailler pour une institution qui m'a énormément aidé. J'effectue différentes démarches administratives pour des bénéficiaires qui se présentent à la réception. Je sais ce qu'ils vivent, je connais les difficultés auxquelles ils sont confrontés et je suis heureux de pouvoir les aider.

Isa ↓




En dehors de l'Hospice général… L'engagement d'Isa envers la collectivité ne s'arrête pas à ses activités professionnelles. Il est pompier volontaire à la Ville de Genève.

RENCONTRE

Texte : Jennifer Ng Chin Yue
Photos : Nicolas Righetti

# Aleksej : le couteau suisse biélorusse

Une épaisse purée de pois recouvre la ville en ce matin de novembre. Une journée d'automne dans la cuvette genevoise. Mais le temps maussade n'aura pas eu raison de la bonne humeur d'Aleksej qui nous accueille avec une ponctualité tout helvétique et dans un français parfait teinté d'un léger accent. Cela fait treize ans que ce ressortissant biélorusse a posé ses valises en Suisse. Parti de Minsk « contre sa volonté et pour préserver sa sécurité », Aleksej a dû tout recommencer à zéro à son arrivée à Genève. Autrefois bénéficiaire de l'Hospice général, il est désormais collaborateur de l'institution. Rencontre.



Aleksej avec deux de ses collègues du service des achats →

← Aleksej au bureau

## Aleksej, quel a été votre parcours depuis votre arrivée en Suisse ?

**Aleksej :** À mon arrivée en 2011, j'ai pris un nouveau départ. Je ne connaissais personne et je ne parlais pas la langue. J'ai d'abord vécu quatre ans au centre d'hébergement collectif du Lagnon. C'est une période grise de ma vie. Elle a été difficile parce que j'étais dans l'attente ; avec mon permis N, je n'avais pas le droit de faire reconnaître mes diplômes et n'ai pas obtenu l'autorisation de travailler. C'était une cage dorée. Alors j'ai mis ce temps à profit pour apprendre à fond le français. Rapidement, j'ai signé un contrat de stage rémunéré avec l'Hospice général. Pendant trois ans, j'ai exercé plein de métiers dans les centres d'hébergement collectif du canton : entretien, construction, maintenance, distribution de repas pour les réfugiés en abri de protection civile. Cela me permettait de gagner un peu d'argent et de voir du monde. En 2015, dès que j'ai obtenu mon permis B réfugié, j'ai trouvé un appartement et fait reconnaître mes diplômes.

## À ce propos, rembobinons un peu. Parlez-nous de votre vie en Biélorussie.

**Aleksej :** J'ai malheureusement dû quitter mon pays en 2011 pour ma sécurité. Auparavant, j'avais obtenu un master en économie et management à l'université polytechnique de Minsk. Pendant et après mes études, j'ai travaillé dans l'achat de produits électroniques. J'avais plein de hobbies : la pêche, la randonnée, le vélo et la natation.

## Pratiquez-vous toujours ces activités ici ?

**Aleksej :** Oui. La pêche me permet de me vider la tête ou de réfléchir lorsque je dois prendre une décision. Je fais aussi partie de l'association GenèveRando ; j'adore le Valais, les cantons primitifs et les Grisons.

Que dire de plus sur moi ? Ah oui, je suis aussi gourmet et gourmand [sourire]. Chez nous, on mange beaucoup de soupe. À mon arrivée ici, je ne comprenais pas pourquoi les Suisses parlaient du « souper » alors que vous mangez peu de soupe [rires].



## Qu'avez-vous fait une fois vos diplômes reconnus ?

**Aleksej :** Je me suis immédiatement inscrit au programme réfugiés auditeurs (aujourd'hui Horizon académique). J'ai été l'un des deux premiers élèves de ce programme. J'ai fait un Diploma of Advanced Studies (DAS) en achat, logistique et approvisionnement pour valider mes acquis. Ça a été difficile de décrocher un emploi en tant que réfugié mais j'ai fini par trouver en 2018 un poste d'enseignant remplaçant en économie et mathématiques à l'école secondaire. Il fallait être réactif : il se passait parfois à peine 20 minutes entre le coup de fil de l'établissement et le début des cours. J'aurais voulu devenir enseignant titulaire mais il fallait être complètement indépendant financièrement pendant la durée du master en pédagogie, ce qui n'était pas mon cas à l'époque. Alors j'ai continué les remplacements jusqu'en 2023 et, en parallèle, j'ai été engagé au Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) en tant qu'animateur et opérateur de saisie. En 2022, au début de la guerre en Ukraine, le GIAP m'a mandaté pour gérer l'inscription au parascolaire des enfants ukrainiens qui résident à Palexpo. C'est ainsi que j'ai mis un pied dans l'institution. Puis un poste de chargé d'accueil social s'est ouvert et j'ai rejoint une formidable équipe cette fois-ci en tant que collaborateur [sourire].

## Et aujourd'hui, quelle est votre situation ?

**Aleksej :** Au bout d'un an, une magnifique opportunité s'est présentée au service des achats. J'ai été engagé en juillet 2024 et j'ai intégré une super équipe, nous sommes comme une grande famille. J'ai un attachement particulier à l'Hospice général qui m'a beaucoup donné. Ça me fait plaisir de pouvoir donner en retour. Et ce poste a permis de stabiliser ma situation. Je me suis marié en décembre 2023 et ma femme et moi avons eu une petite fille. Je suis heureux de pouvoir subvenir aux besoins de ma famille.

## Pour terminer l'entretien, j'aimerais savoir quelles sont vos aspirations pour l'avenir.

**Aleksej :** Je me suis très bien intégré, j'ai beaucoup d'amis et un bon travail, je me sens chez moi à Genève. J'aimerais obtenir mon permis C, normalement dans un an. Même si ma situation s'est stabilisée au fil des ans, j'ai toujours le stress de vivre dans l'incertitude avec mon statut, sans savoir ce qui va se passer demain.

Lorsque j'aurai mon permis C, je demanderai la nationalité suisse. J'aimerais être un citoyen à part entière et pouvoir voter afin de participer à la vie du pays. C'est très important pour moi.

FOCUS

Texte : Delphine Bindschaedler
Photos : Magali Girardin

# Proche aidance : le quotidien d'une mère dévouée



Les proches aidants des personnes atteintes d'autisme vivent une réalité souvent méconnue, ponctuée de défis quotidiens, d'investissement sans limite et de besoins très spécifiques. Rencontre avec Marylou, suivie au centre d'action sociale (CAS) de Trois-Chêne depuis près de 10 ans.

Marylou avec ses deux fils, Sam et Sébastien ↙ →



Depuis 28 ans, Marylou consacre sa vie à Sébastien, son fils autiste. Cette résidente de Chêne-Bougeries est bien connue dans sa communauté, notamment à travers son engagement au sein de l'association Insieme, qui soutient les personnes avec un handicap mental. Derrière ce visage souriant et plein de résilience se cachent pourtant de nombreux sacrifices et épreuves, mais aussi l'amour inconditionnel d'une mère pour son fils.

Au bénéfice d'une formation de dessinatrice en bâtiment, cette bosseuse a multiplié les expériences professionnelles dans sa jeunesse : saisie informatique, comptabilité, secrétariat… Il y a quelques années, elle a même ouvert son propre atelier de customisation de vêtements à Chêne-Bourg, « Les Ptits Chiffons ». En 2017, elle a obtenu une patente de cafetier, ajoutant ainsi une nouvelle corde à son arc. Malgré cette énergie et cette diversité d'expériences professionnelles, elle a vite été rattrapée par son quotidien de proche aidante. Tout a basculé en 2001 lorsqu'à l'âge de cinq ans, Sébastien, son second fils, a été diagnostiqué autiste.

Cette nouvelle a été un véritable choc pour Marylou. « Je ne me voyais pas abandonner mon enfant ainsi », raconte-t-elle, en évoquant la suggestion du pédiatre de placer Sébastien dans une institution spécialisée en Valais. Débute alors un long chemin semé d'embûches, marqué par un manque de structures adaptées aux personnes autistes à Genève et plus généralement en Suisse romande. « Toute sa vie, Sébastien a été trimballé d'institution en institution, dans plusieurs cantons : Genève, Vaud, Fribourg… J'ai consacré beaucoup de temps à faire les trajets. Entre deux institutions, il a aussi passé de longs moments à la maison », nous explique Marylou.

Malgré les épreuves, c'est l'amour qui a été le principal moteur pour cette mère proche aidante, qui a dû renoncer à sa carrière professionnelle et à une grande partie de sa vie sociale pour s'occuper de son fils. Pourtant, elle n'a jamais faibli, soutenue par des personnes clés comme son assistante sociale d'alors, qui « a toujours cru en moi, m'a énormément soutenue et encouragée dans chacune de mes décisions ». Aujourd'hui, elle exprime également sa reconnaissance envers son assistante sociale actuelle et envers l'équipe du CAS de Trois-Chêne.

Sur son chemin, il y a heureusement quelques zones de lumière puisque récemment, Marylou est enfin parvenue à régler l'intégralité de ses dettes grâce à la Fondation genevoise de Désendettement, une victoire personnelle et symbolique après des années de lutte. Sébastien a quant à lui pu exercer ses droits civiques. Malgré ces bonnes nouvelles, Marylou s'inquiète pour l'avenir : « Je me demande ce que sera la vie de Sébastien et qui s'occupera de lui lorsque je ne serai plus là ».

## « Sébastien a de nombreuses compétences et plein de choses à offrir à la société. »

En dépit de ces inquiétudes, Marylou continue de nourrir des projets pour l'avenir. Avec d'autres mères dans une situation similaire, elle souhaiterait créer une structure qui lui permette de travailler aux côtés de Sébastien. « Sébastien a de nombreuses compétences et plein de choses à offrir à la société », explique-t-elle avec conviction. Cette initiative serait non seulement un moyen pour lui de s'intégrer dans le monde du travail, mais aussi une façon pour Marylou de maintenir un équilibre entre sa vie de proche aidante et sa volonté d'exercer une activité professionnelle.

Marylou incarne la force et la résilience des proches aidants qui consacrent leur vie à leurs enfants en situation de handicap. Son parcours est celui d'une femme qui, malgré les sacrifices, n'a jamais perdu espoir. Comme elle le dit si bien, il faut « s'accrocher à l'amour, s'accrocher à la vie ».

Texte : Roxane Ducommun
Illustration : Camille Brucker

# Les bons gestes en BD

Afin de participer à l'atteinte d'un des objectifs de la stratégie institutionnelle de l'Hospice général 2023-2027, un groupe de travail consacré au développement durable a souhaité rappeler les bons gestes à adopter avec une touche d'humour. Pour ce faire, il a souhaité donner le crayon à une jeune artiste bédéiste passionnée, Camille Brucker. Celle-ci a travaillé sur quatre thématiques : le tri des déchets, l'eau, l'électricité et la mobilité. Découvrez ci-après sa première planche dédiée au recyclage.

**« Préoccupée par les enjeux sociaux et environnementaux, je souhaite, grâce à ce projet, sensibiliser les lectrices et lecteurs aux gestes simples du quotidien pour mieux vivre ensemble dans le respect de l'environnement. »**
**— Camille Brucker**



Texte : Yves Bieri et Niels Ackermann
Photos : Niels Ackermann

# Les deux ans du photographe Niels Ackermann à l'Hospice général

Niels Ackermann est un photographe-reporter genevois. Co-fondateur de l'agence photographique Lundi13, il est le lauréat de nombreux prix ayant récompensé ses divers travaux et ouvrages. Ces deux dernières années, il a arpenté l'Hospice général pour illustrer la vie de l'institution et il nous livre ici quelques moments forts et réflexions de ce voyage.





## ← Les filles à la fenêtre :

Pendant la fête de l'Escalade organisée par le centre d'action sociale de Trois-Chêne, deux fillettes regardent par la fenêtre. La vue depuis cette salle est incroyable, elle nous montre un canton qui bouge et se transforme. J'aime photographier des contre-champs et me demander à quoi pensent les sujets que je photographie. Où vont les pensées de ces deux filles pour qui Genève se renouvelle ?

## ↑ Asha (à droite) et son assistante sociale Emily :

En commençant à collaborer avec l'Hospice général, j'avais plein de questions en tête. Sur les bénéficiaires bien sûr, mais aussi sur les gens qui y travaillent. J'y ai rencontré beaucoup de personnes passionnées par leur travail avec une sincère empathie pour celles et ceux qu'elles soutiennent. Cette image où Emily accompagne Asha au guichet pour une formalité me semble bien résumer la relation qui peut s'établir entre une bénéficiaire et une travailleuse sociale.



## ↑ La queue pour le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) :

Dans le cadre d'un reportage en cours sur une bénéficiaire de l'aide sociale, je suis allé voir l'une des journées de recrutement du parascolaire. Une activité assez difficile vu qu'elle impose des horaires très restrictifs à ses employés et que le salaire n'est pas très élevé. Le bureau de recrutement n'avait pas encore ouvert que près d'une centaine de candidats patientait déjà à côté du bâtiment.



## ↑ Festival Divers/Cité, hommage à Ali :

Durant la soirée d'ouverture du festival Divers/Cité, un groupe de jeunes artistes migrants s'est réuni pour rendre hommage à un de leurs amis disparu récemment. Vers le passage à l'âge adulte, la situation des jeunes migrants change radicalement et les incertitudes que cela apporte peuvent entraîner des tragédies. Au-delà du drame, j'ai été touché de voir à quel point son décès affectait les amis de ce garçon.

## Ahmad : →

Rencontré au foyer de Saint-James, ce jeune migrant fête ses 18 ans le lendemain de notre rencontre. Il m'annonce cela et me montre les boissons qu'il a achetées en vue de l'événement. Mais cette étape n'a pas la même signification pour lui que pour la plupart des adolescents. Ce passage à la majorité marque la fin de son statut de requérant mineur non accompagné, ce qui peut potentiellement signifier un risque de renvoi vers son pays.

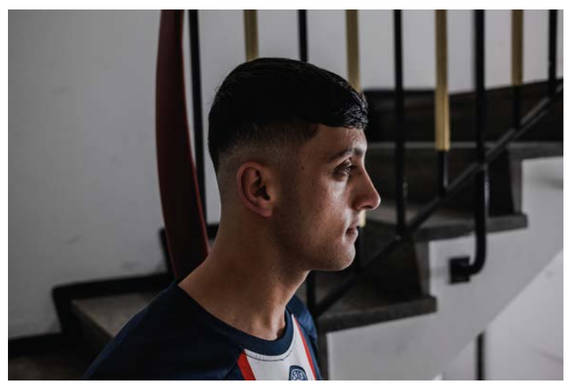




## ↑ Matelo « l'araignée » :

Au centre d'hébergement collectif pour personnes migrantes des Tattes, certains résidents ou ex-résidents s'occupent de la vie locale. Matelo, originaire du Congo, organise des cours de boxe et de judo avec les jeunes habitants. Il est exigeant sur la pratique et intransigeant sur la discipline. C'est amusant de le voir s'adoucir pour aider les plus jeunes à effectuer des tâches élémentaires telles que nouer la ceinture de leur kimono.



## ↑ Les pantoufles de la Seymaz :

Dans de nombreuses cultures, il est coutume de se déchausser avant d'entrer chez quelqu'un. C'est aussi une pratique courante en Suisse. J'étais surpris de voir que certains poussent la pratique très loin dans les centres d'hébergement collectif pour personnes migrantes, comme ici dans celui de la Seymaz. Ces sandales colorées rompent avec la monotonie du corridor blanc et gris qui mène aux chambres.



Le journal de l'Hospice général
Les Uns & les Autres – N°1 – Février 2025

Avec le soutien de la République et canton de Genève

Impression : Imprimerie ATAR, Genève
Tirage : 4'000 exemplaires
journal@hospicegeneral.ch

Ont participé à ce numéro :
Yves Bieri, Delphine Bindschaedler, François Chamorel, Roxane Ducommun, Bernard Manguin, Jennifer Ng Chin Yue, Anne Turrettini.

Responsable éditoriale : Anne Nouspikel
Rédactrice en chef : Delphine Bindschaedler
Maquette : Carolina Eckell, Anaïs Vidal
Mise en page : Anaïs Vidal
Photo de couverture : Niels Ackermann

hospicegeneral.ch